

**Sujet :** [INTERNET] ferme éolienne de st Hilaire du Maine

**De :** Maurice BOUTTIER <maurice.bouttier@

**Date :** 05/01/2019 17:06

**Pour :** pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Ce projet a été initié par les élus de la commune de ST Hilaire du Maine, qui souhaitait, comme de nombreuses collectivités, participer, à la transition énergétique, au niveau de leur territoire : produire une énergie propre dans tous les cantons français devrait être un projet porté par les politiques qui aurait beaucoup de sens et rassemblerait les citoyens autour de saines valeurs.

le solaire, l'éolien, la méthanisation, la bio-masse, sans oublier les opérations d'économie d'énergie à réaliser seraient les thèmes au choix des territoires et de leur population.

Le projet de st Hilaire est développé par une société privée, toutefois un engagement citoyen fort a un grand espoir que ce parc puisse devenir le premier de la Mayenne à être "citoyen" ;

Le conseil départemental a fixé un objectif pour l'année 2020 : 100 éoliennes en fonctionnement ; celui-ci ne sera pas atteint dans deux ans, mais cette opération et d'autres en cours vont permettre de s'en approcher, et de produire 20 % de l'électricité consommé dans le département.

Sachez, monsieur le commissaire enquêteur, que **je suis très favorable à la réalisation de ce parc**, et toutes les mesures devront être prises en considération pour satisfaire les riverains de ce parc

Cordialement

Maurice Bouttier